

2ème année de Licence - Mention « Droit »
Tronc commun « Droit et science politique » - Pessac
Enseignements et contrôle des connaissances : 2026-2028

Version du 25/03/2026

Version du 25/03/2026

				Volume horaire de l'année (h) :		Entre Et	469,50 484,50	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			Entre Et	242,00 248,00	ECTS : 30	
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales								
Droit civil		15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h
Droit civil étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)			7,00		10	1	écrit	30mn
Droit administratif		15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h
Droit pénal		7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires								
Droit des biens			31,50		20	2	écrit (QCM) Les matières sont évaluées au cours de la même épreuve à concurrence d'1h par matière	3h
Institutions internationales			21,00		20	2		
1 UE à choisir parmi :								
Histoire du droit des obligations			21,00		20	2		
Science politique			21,00		20	2		
Bloc de Connaissances et compétences transverses								
Maîtrise des ressources documentaires (cours en ligne)		4,00		10		1		
1 UE à choisir parmi :								
- La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -								
▫ anglais (cours en présentiel + cours en ligne) ¹		15,00		20		2		
▫ allemand		15,00		20		2		
▫ espagnol								
Culture générale		21,00		20		2	contrôle continu annuel	
Certification Pix			21,00		20	2	certification nationale	
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)		21,00		20		2		
Sociologie du droit			21,00		20	2	écrit ou oral	1h si écrit
Sport ²		18,00		20		2	épreuve annuelle	
UE facultatives*								
Stage					10	1		
LV2 allemand ou espagnol - la même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 - (sur candidature - 20 étudiants maximum)					10	1		
UE Anglais (autoformation en ligne)			10,00			1		
Projet interculturel (sur candidature) ³				50%	50%	3	oral	

Deuxième semestre	Volume horaire du semestre :				Entre Et	227,50 236,50	ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales								
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h	
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h	
Droit administratif étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn	
Droit de l'Union européenne	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h	
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires								
Régime général de l'obligation		21,00		20	2	écrit (QCM) Les matières sont évaluées au cours de la même épreuve à concurrence d'1h par matière	3h	
Droits constitutionnels européens		21,00		20	2			
1 UE à choisir parmi :								
Histoire de l'administration		21,00		20	2			
Philosophie du droit		21,00		20	2			
Bloc de Connaissances et compétences transverses								
Projet professionnel	3,00		10		1			
1 UE à choisir parmi :								
- La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -								
▫ anglais (cours en présentiel + cours en ligne) ¹	15,00		20		2			
▫ allemand	15,00		20		2			
▫ espagnol	15,00							
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel		
Certification Pix		21,00		20	2	certification nationale		
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2			
European Economics		17,50		20	2	écrit ou oral	1h si écrit	
Sport ²	18,00		20		2	épreuve annuelle		
Engagement étudiant ⁴	12,00		20		2			
UE facultatives*								
LV2 allemand ou espagnol - la même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 - (sur candidature - 20 étudiants maximum)				10	1			
Stage				10	1			
Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1			
Total de l'année		600						

¹ L'option "anglais" est obligatoirement suivie sur les deux semestres

² Le sport est accessible dans la limite des places disponibles. Il doit être suivi dès le semestre 1 mais ne sera évalué qu'au semestre 2.

³ L'UE s'adresse aux étudiants souhaitant partir en mobilité.

⁴ Sur candidature. L'engagement doit être commencé au plus tard au 1er semestre de l'année en cours mais sera comptabilisé au titre du semestre 2.

Attention : Il faut avoir suivi l'UE Projet rhétorique et éloquence ou l'UE Sociologie du droit au semestre 1 pour pouvoir choisir l'engagement étudiant au semestre 2.

* Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention de l'année et du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.